

SÉANCE DU 24 MARS 1916

PRÉSIDENCE DE M. P.-A. DANGEARD.

En l'absence de M. F. Moreau, vice-secrétaire excusé, M. F. Camus, archiviste, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

M. Lutz fait la communication suivante :

Contribution à l'étude des organismes mycéliens des solutions pharmaceutiques. Végétation du *Penicillium glaucum* sur le sirop de biiodure de mercure (Sirop de Gibert);

PAR M. L. LUTZ.

Il y a quelques mois, au cours d'une inspection de pharmacies, mon attention a été attirée par une bouteille renfermant du sirop de Gibert dans lequel nageaient des flocons mycéliens. D'après les indications fournies par le titulaire de l'officine, ce médicament n'était plus prescrit depuis plusieurs années et le récipient qui le contenait était ainsi resté en vidange depuis un laps de temps assez prolongé.

Le fait du développement d'un organisme mycélien dans une solution mercurielle de titre relativement élevé¹ me parut mériter un examen plus approfondi dont je vais mentionner les principaux résultats.

Il était utile tout d'abord de vérifier le titrage du sirop dans lequel se développait le mycélium. Le mercure a été dosé à l'état de sulfure, en effectuant une opération parallèle sur du sirop préparé extemporanément et en comparant les résultats.

1. Le sirop de Gibert renferme 0 gr. 50 de biiodure de mercure et 25 grammes d'iodure de potassium par kilo; sa concentration en sel de mercure est ainsi de 1/2 000.